

| Compte-rendu* du petit déjeuner/débat APR, Cercle Européen, 1 rue Massenet, 67000 Strasbourg. | | |
|--|---|---|
| Date | Thème | Intervenant |
| 16 décembre 2005 | Projet culturel de Karlsruhe « Mit Recht. Karlsruhe », et « Karlsruhe Capitale européenne » | M. Ulrich Eidenmüller (Bürgermeister de Karlsruhe) |
| Rédaction : Sophie Lemmel, relu et complété par Clara Jezewski-Bec et Michel-Philippe Mattoug | | |

* Accédez aux autres comptes-rendus disponibles sur notre site <http://www.apr-strasbourg.org/>
et inscrivez vous pour recevoir toute l'information APR.

Généralités

Monsieur EIDENMÜLLER présente sa ville, son histoire. Il évoque la « Privilegienbrief » de 1715 qui initie la création de la ville et des droits attachés à l'existence au sein de la cité. Il rappelle que Karlsruhe, symbole de la Charte des Libertés, abrite le premier parlement allemand (1822) et le premier lycée pour jeunes filles ; que la ville a été dotée d'un tribunal administratif dès 1863/1864 (première possibilité reconnue pour un administré d'attaquer l'Etat).

Karlsruhe, c'est surtout la ville où siègent la cour constitutionnelle et la cour pénale et civile.

Cette histoire juridique de la ville fonde le projet culturel de Karlsruhe « *Mit Recht. Karlsruhe* », qui a été présenté à l'appui de la candidature de « *Karlsruhe Capitale européenne* » et qui se poursuit, après l'échec de cette candidature, comme leitmotiv du développement de la ville.

Le projet : Mit Recht. Karlsruhe

Il s'agit de réfléchir sur les idées et valeurs humaines en Europe, de savoir ce qui unit les hommes et les femmes des 25 pays européens, de ce qui les sépare ; en somme, de répondre à la question suivante : quelles sont les valeurs morales d'un citoyen européen aujourd'hui ? Sachant que l'âme de la société est la somme des sentiments de ses membres, quelles sont les valeurs véritablement vécues ?

L'approche proposée par Karlsruhe est celle du droit. Ainsi un regard sera porté sur la jurisprudence de chaque pays, puisque le droit est le reflet d'une culture. La jurisprudence montre les valeurs actuelles d'un pays. De là pourraient être identifiées les valeurs du pays correspondant.

Karlsruhe, en tant que ville du droit (avec notamment le Bundesverfassungsgericht et le Bundesgerichtshof), représente ce qui préoccupe l'Allemagne comme nation culturelle, selon Monsieur EIDENMÜLLER.

Un congrès bi-annuel (composé de représentants des plus hauts tribunaux de chaque pays membre de l'Union Européenne et des sciences humaines en Europe) devrait être organisé afin d'analyser et de débattre sur les décisions juridictionnelles de l'année écoulée en vue de dégager les valeurs humaines auxquelles les pays sont actuellement attachés.

Un festival culturel accompagnera cette manifestation et sera organisé sur le thème prévu lors des rencontres.

Les résultats seront publiés sur un site internet.

A partir de ces résultats, il est proposé de constituer une charte européenne de la Ville pour accompagner la constitution européenne. Un ancrage universitaire est prévu avec une demande de soutien au programme Jean Monnet pour la création d'une chaire à l'université de Karlsruhe. Les premières grandes rencontres devraient avoir lieu lors du premier semestre 2007 lors que l'Allemagne aura la présidence européenne.

M. EIDENMULLER tend une main aux partenaires français pour nourrir et animer ces débats et participer concrètement à la rédaction d'une charte européenne des villes du 21^{ème} siècle.

Le Masterplan pour 2015

Karlsruhe souhaite fêter ses 300 ans d'existence notamment par la rédaction d'un Masterplan 2015.

Un sondage a été réalisé auprès de 1000 personnes dans la rue et de 50 personnalités anciennement habitantes de Karlsruhe.

Les résultats (en cours de traitement) auront pour but de définir ce qui compte pour Karlsruhe dans la perspective de 2015. Des actions seront déterminées dans les domaines de l'économie, du développement urbanistique de la ville, du social, de la culture et du sport.

Des projets déjà validés seront intégrés à ce Masterplan.

Il s'agit par exemple :

- de la rénovation urbaine du centre ville avec la création d'un métro (U-Bahn) ;
- du développement de la ville vers le Rhin ;
- de la rénovation des places et façades (le bâti) ;
- de la création de places en crèches. (NB : A Karlsruhe, tous les enfants de 3 à 6 ans ont une place de droit au jardin d'enfants, il s'agirait de prévoir le même système pour les enfants de la naissance à 3 ans).

Débat

Le débat a notamment porté sur les sujets suivants :

- le logement social. Les petites villes autour de Karlsruhe n'ont aucun intérêt à cela et ne construisent pas de logements sociaux. En Allemagne, il n'y a plus d'aide à la pierre en ce domaine ; elle a été remplacée par une aide individuelle. Il existe toutefois des organismes municipaux ou des fondations, donc des outils pour faire construire et gérer des logements sociaux. Il est veillé à une bonne mixité sociale (voir quartier du Waldstadt) en particulier dans les municipalités prospères qui ont les moyens d'une répartition satisfaisante des logements.
- Karlsruhe connaît un taux de chômage de 8 % environ. Mais ce taux augmente sensiblement (20%) pour les allemands rapatriés de Russie dont l'intégration pose actuellement problème à la municipalité ;
- La coopération transfrontalière : Strasbourg n'a pas souhaité candidater à la ville européenne de la culture en binôme avec Karlsruhe au début des années 2000. Monsieur EIDENMÜLLER le regrette. Il ajoute que territorialement, en face de sa ville, du côté français, il s'agit surtout de petites villes ou villages (Lauterbourg, Mothern etc...) avec lesquelles il ne serait pas aisé de monter des projets d'envergure (à titre d'exemple, la partie française ne s'est guère montrée intéressée par une extension du réseau du tram-train de Karlsruhe considéré comme exemplaire). C'est pourquoi la ville de Karlsruhe coopère plus facilement avec la grande ville de Nancy, tout en se montrant intéressée par une relance de la coopération transfrontalière à l'échelle du Rhin Supérieur avec Strasbourg notamment, à condition de renouveler les pratiques.
- Des champs de coopération possibles et plus poussés sont alors évoqués : dans le domaine de l'informatique, des technologies de l'image, des sciences de l'ingénieur, de la recherche (le Béta de Strasbourg a intégré une équipe nancéenne dans le domaine de l'économie du droit) et des sciences fondamentales... Le projet d'une d'Ecole de droit privé – qui avait reçu le soutien du Président du Conseil régional d'Alsace mais qui n'a pu se réaliser faute de financement -, pourrait être relancé, tant il est vrai que la formation commune est le véritable soubassement de la coopération et un élément fort de sa crédibilité. Il est proposé que Karlsruhe fasse connaître ses projets dans le cadre d'un lobbying intelligent à l'occasion de petits déjeuners trimestriels ou bi-mensuels sur Strasbourg, - ce qui relancera peut-être d'ambitieuses coopérations...

M. EIDENMULLER souscrit volontiers à cette vision en souhaitant pour sa part que les murs des administrations s'abattent et fassent preuve du même dynamisme à l'échelle du Rhin Supérieur que les forces vives économiques...